

ARTICULATION DES COMPETENCES DANS LES DIFFERENTES INSTANCES DE DIALOGUE SOCIAL

	Instances pilotées en administration centrale					Instances pilotées en local	
	CTM	CTAC	CT spécial DRAC	CT spéciaux SCN	CT commun ENSA	CT des DRAC	CT des EPA
Organisations et fonctionnement des services	<ul style="list-style-type: none"> - Modification des textes organisationnels du MCC (Ex : décret modifiant le décret relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du MCC) - Modification des cycles horaires ou la mise en place d'astreintes (modifications des arrêtés ministériels de 2002) - Projets relatifs à la création d'une nouvelle structure (EPA ou SCN), élargissant ainsi le périmètre ministériel - Textes initiaux relatifs à la création des CT/CHSCT (lors du renouvellement général) 	<ul style="list-style-type: none"> - Projets de textes modifiant l'organisation des services (Ex : arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation du secrétariat général <u>ou</u> arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de la direction générale des patrimoines, etc.) - Projet de réorganisation d'un service impliquant une modification de l'organisation du travail (Ex : évolution de l'organigramme et/ou modification des missions exercées par un nombre non marginal d'agents) - Déménagement concernant un nombre significatif d'agents d'AC ou d'un SCN non couvert par l'un des CT spéciaux ou déménagement entraînant la relocalisation des services dans une autre structure (si issu d'un changement organisationnel : pour avis) - Projets d'aménagement importants (pour avis ou pour info, en fonction de la fermeture – ou non – des services et d'éventuelles modifications des horaires de travail durant une durée significative) - Modification des règles temps de travail applicables à des agents d'AC ou d'un SCN non couvert par l'un des CT spéciaux (application des arrêtés ministériels de 2002) - Examen du règlement intérieur d'un SCN non couvert par l'un des CT spéciaux (et avenants à ces derniers) 	<ul style="list-style-type: none"> Présentation de la DNO Suivi de la mise en œuvre de la réforme territoriale 	<ul style="list-style-type: none"> - Projets de réorganisation d'un service impliquant une modification de l'organisation du travail (Ex : évolution de l'organigramme et/ou modification des missions exercées par un nombre non marginal d'agents) - Déménagement concernant un nombre significatif d'agents relevant de l'un des SCN couvert par le CT spécial ou déménagement entraînant la relocalisation des services dans une autre structure (si issu d'un changement organisationnel : pour avis) - Projets d'aménagement importants (pour avis ou pour info, en fonction de la fermeture – ou non – des services et d'éventuelles modifications des horaires de travail durant une durée significative) - Modification des règles applicables au temps de travail de l'un ou plusieurs SCN - Examen des règlements intérieurs des structures (et avenants à ces derniers) - Projet de textes impactant le statut des SCN couvert par le CT spécial 	<ul style="list-style-type: none"> Présentation de projets impactant les ENSA (Ex : rapport FELTESSE) 	<ul style="list-style-type: none"> - Projet de réorganisation d'un service impliquant une modification de l'organisation du travail (Ex : évolution de l'organigramme et/ou modification des missions exercées par un nombre non marginal d'agents) - Déménagement concernant un nombre significatif d'agents relevant de l'un des SCN couvert par le CT spécial ou déménagement entraînant la relocalisation des services dans une autre structure (si issu d'un changement organisationnel : pour avis) - Projets d'aménagement importants (pour avis ou pour info, en fonction de la fermeture – ou non – des services et d'éventuelles modifications des horaires de travail durant une durée significative) Accord local – Temps de travail (application des arrêtés ministériels de 2002) Mise en place de CHORUS DT 	<ul style="list-style-type: none"> - Projets de textes modifiant l'organisation de l'EP (Ex : modification du décret « statutaire » de l'EP) - Réorganisation d'un service impliquant une modification de l'organisation du travail (Ex : évolution de l'organigramme et/ou modification des missions exercées par un nombre non marginal d'agents) - Déménagement concernant un nombre significatif d'agents couvert par le CT spécial ou déménagement entraînant la relocalisation des services dans une autre structure (si issu d'un changement organisationnel : pour avis) - Projets d'aménagement importants (pour avis ou pour info, en fonction de la fermeture – ou non – des services et d'éventuelles modifications des horaires de travail durant une durée significative) Accord local – Temps de travail (application des arrêtés ministériels de 2002 et/ou des textes spécifiques de l'EP)

ARTICULATION DES COMPETENCES DANS LES DIFFERENTES INSTANCES DE DIALOGUE SOCIAL

	Instances pilotées en administration centrale				Instances pilotées en local		
	CTM	CTAC	CT spécial DRAC	CT spéciaux SCN	CT commun ENSA	CT des DRAC	CT des EPA
GPEEC et recrutement	-Orientations stratégiques en matière de ressources humaines - Doctrine ministérielle relative aux règles d'emploi et de rémunération des contractuels (mise en œuvre de la loi Sauvadet ou signature du protocole d'accord relatif aux contractuels du MCC par ex) - Mise en œuvre et suivi annuel du dispositif « Emplois d'avenir » et apprentissage	Situation des effectifs en AC et dans les SCN	Cartographie de l'emploi dans les DRAC	Situation des effectifs dans les SCN Musées et dans les SCN Archives	- Situation des effectifs dans les ENSA - Doctrine relative au recrutement des enseignants des ENSA	Situation des effectifs par DRAC (bilan social ?)	Stratégie RH par EP Nombre et modalités de recrutement des emplois d'avenir (conventions et avenants aux conventions initiales)
Règles statutaires et règles relatives à l'échelonnement indiciaire	- Textes modifiant un statut ou portant statut de l'un des corps ou statut d'emploi du ministère : entrée dans le NES / fusions de corps - Textes portant valorisation ou repyramidage de l'une des filières du MCC NB : ces documents sont présentés, au préalable, au groupe de travail préparatoire au CTM				- Contrats doctorants		- Modification d'un statut spécial (INRAP - CMN)
Grandes orientations en matière de politique indemnitaire	-Modalités de mise en œuvre d'une nouvelle prime (critères de répartition, conditions d'attribution, et critères de modulation : mise en œuvre du RIFSEEP par exemple.)						
Formation et développement des compétences et qualifications prof	Bilan formation de l'année passée (pour information) Note pluriannuelle d'orientation de la formation professionnelle continue (pour information) NB : ces documents sont présentés, au préalable, à la commission formation.	Plan de formation de l'année à venir (pour avis) Bilan formation de l'année passée (pour information)	Focus formation pour le CT spécial DRAC à titre d'information	Focus formation pour les CT spéciaux à titre d'information	Focus formation pour le CT commun des ENSA à titre d'information	Plan de formation de l'année à venir (pour avis) Bilan formation de l'année passée (pour information)	Plan de formation de l'année à venir (pour avis) Bilan formation de l'année passée (pour information)
Evolutions technologiques et méthodes de travail et à leur incidence sur les personnels	Exemple : - CHORUS DT - RenoiRH - ONP	Exemple : - CHORUS DT - ONP	Exemple : - Bilan sur la mise en place de CHORUS - Logiciel Archéo ARPEGE		Exemple : - Point d'information sur TAÏGA	Exemple : - CHORUS DT - ONP	Exemple : - CHORUS DT - ONP
Insertion professionnelle	Doctrines ministérielles relatives à la mise en place de voies d'accès spécifiques à l'emploi public (PACTE, emplois d'avenir,	Bilan des recrutements (cf : bilan social)				Bilan des recrutements (cf : bilan social)	Bilan des recrutements (cf : bilan social)

ARTICULATION DES COMPETENCES DANS LES DIFFERENTES INSTANCES DE DIALOGUE SOCIAL

	Instances pilotées en administration centrale					Instances pilotées en local	
	CTM	CTAC	CT spécial DRAC	CT spéciaux SCN	CT commun ENSA	CT des DRAC	CT des EPA
	etc) et suivi de leur mise en œuvre (cf : bilan social).						
Egalité professionnelle, la parité et à la lutte contre toutes les discriminations	Rapport sur l'égalité professionnelle et sur le recrutement de travailleurs handicapés, dans le cadre du bilan social (à prévoir, dans le cadre de sa refonte). Plan d'action éventuel en faveur de l'égalité professionnelle	Rapport à produire (cf : bilan social) Plan d'action éventuel				Rapport à produire (cf : bilan social)	Rapport à produire (cf : bilan social)
Incidences sur la gestion des emplois des principales décisions à caractère budgétaire	X	X				X	X
Textes et documents à discuter	- RI de l'instance - Approbation des PV - Bilan social NB : le bilan social est discuté en préalable en GT préparatoire - Observatoire de l'emploi contractuel - Agenda social annuel - Présentation des accords validés ou des PV de désaccord (pour information)	- RI de l'instance - Approbation des PV - Bilan social - Agenda social annuel -Présentation des accords validés ou des PV de désaccord (pour information)	- RI de l'instance - Approbation des PV	- RI de l'instance - Approbation des PV	- RI de l'instance - Approbation des PV	- RI de l'instance - Approbation des PV - Bilan social - Agenda social annuel - Présentation des accords validés ou des PV de désaccord (pour information)	- RI de l'instance - Approbation des PV - Bilan social -Agenda social annuel - Présentation des accords validés ou des PV de désaccord (pour information)